



ENTENTE SAINT GENOISE

3 rue du Charavay - 69290 Saint Genis les Ollières

Tél/Fax: 04 78 57 24 75 - E-Mail: esg69@wanadoo.fr - Web: www.ententesaintgenoise.com

Association loi 1901 – APE 9001 Z – Siret : 779 735 943 000 36 – Agrément Jeunesse et Sport : 69.S.98

PROCES VERBAL DE L' ASSEMBLEE GENERALE de L' ENTENTE SAINT GENOISE VENDREDI 13 NOVEMBRE 2009

ORDRE DU JOUR :

Les membres de l'ESG se sont réunis le vendredi 13 novembre 2009 à la salle des fêtes de Saint Genis les Ollières en assemblée générale ordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

- 1 – Rapport moral et financier
- 2 - Approbation des comptes de l'exercice du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009
- 3 – Approbation des comptes prévisionnels de l'exercice du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009
- 4 – Election d'une secrétaire au bureau du conseil d'Administration

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.
Monsieur A. BEAL demande à l'assemblée d'approuver la désignation de Laurent REMILLIEUX en tant que président de séance et Madame Roselyne SEUX en qualité de secrétaire.

Plus de 10% des membres à jour de cotisations (1645 membres) étant représentés (42 présents, 300 représentés) l'assemblée peut valablement délibérer.

Représentants la Mairie de saint Genis les Ollières et Mme le Maire (absente et excusée)
Mme VERPILLAT – Mr MORETTON –conseillers municipaux.



ENTENTE SAINT GENOISE

3 rue du Charavay - 69290 Saint Genis les Ollières

Tél/Fax: 04 78 57 24 75 - E-Mail: esg69@wanadoo.fr - Web: www.ententesaintgenoise.com

Association loi 1901 – APE 9001 Z – Siret : 779 735 943 000 36 – Agrément Jeunesse et Sport : 69.S.98

DISTRIBUTION DES POUVOIRS :

Mr le Président de l'ESG	BEAL André	99
Mme la Présidente de Boule de Terre	BALSAN Guillemette	2
Adhérent	BALVAY	1
Mme la Présidente du Ciné -club	BERTHOU Annie	3
Mme la Présidente des Ateliers	CASSOLY Sabine	4
Mme la Présidente Gym Adultes	DEVERS Suzanne	32
Adhérent	DIVET Elisabeth	1
Mme la Présidente Danse Classique	LALIRE - PONS Isabelle	19
Adhérent	LARDY	2
Mme la Présidente du Scrabble	LEMAIRE Sylviane	1
Mme la vice-présidente Danse collectives	LIAGRE Corinne	5
Mr le Président Volley	MARA Thierry	1
Adhérent	MARICAL	1
Mme la Trésorière Tennis	PHILIPONA Maryse	3
Adhérent	PILO Serge	2
Mr le Président section Basket	POURCENOUX Thierry	10
Mr Président section Cyclotourisme	REBOURG Pierre	6
Membre du bureau ESG	RECOLLON Chantal	2
Mr le Vice Président de l'ESG	REMILLEUX Laurent	4
Mme la Présidente Gym Enfants	ROCHE Joëlle	60
Mme la Présidente Danse Collective	ROCHE Josiane	20
Mme la Trésorière section Danse classique	SOUCHE Geneviève	1
Mme la Trésorière section Boule de Terre	VITIELLO Françoise	14
Mr le trésorier section Danse Collective	WECXSTEEN Bernard	7
	TOTAL	201

Monsieur le Président de l'ESG, André BEAL remercie, les personnes présentes (42), son équipe, le bureau de l'ESG, les bénévoles, les salariés ainsi que les représentants de la Municipalité, Madame Le maire est excusée, Madame Agnès VERPILLAT, Monsieur Bernard MORETTON, Monsieur Serge VIGNON.

Cette assemblée générale est dédiée à Laurette CHABAS (secrétaire de la section Judo) et Raymond SALLE (dirigeant de la section Tennis de Table) décédés durant la saison 2008/2009.



ENTENTE SAINT GENOISE

3 rue du Charavay - 69290 Saint Genis les Ollières

Tél/Fax: 04 78 57 24 75 - E-Mail: esg69@wanadoo.fr - Web: www.ententesaintgenoise.com

Association loi 1901 – APE 9001 Z – Siret : 779 735 943 000 36 – Agrément Jeunesse et Sport : 69.S.98

Le Président de l'ESG fait le bilan du nombre d'adhérents par rapport à l'année 08/09 (1400) A ce jour, nous sommes 1645 Adhérents inscrits, avec une croissance sensible grâce au travail des bénévoles et des éducateurs.

Une baisse a été constatée, surtout sur les jeunes en 2008/2009, en légère augmentation pour cette saison 2009/2010 :

Chiffres à ce jour

Sections	Moins de 18 ans		Plus de 18 ans		Totaux						Total	adhés gratuites ESG		Cotisation
	St Gen	Ext	St Gen	Ext	-18	+18	Ind	St Gen	Ext	Ind		Nbre	%	Moyenne
Total activité	535	215	605	417	750	1025	17	1146	641	5	1792	215	12,00 %	15,45
Total adhérents ESG	489	213	507	411	702	921	24	1005	634	8	1647	180	10,93 %	15,52

56% des adhérents sont résidents saint Génois, le reste sur les communes environnantes et quelque uns de Lyon et autres.

Le président souligne que l'ensemble des projets prévus sur l'année écoulée ont tous été réalisés, à savoir :

1) Avril 2009, réalisation et mise en service du logiciel de gestion des adhérents avec mise en ligne sur Internet via un serveur. Cela permet d'avoir une vision claire de nos inscriptions en temps réel, avec des aides, comme la vision des règlements (à améliorer) la gestion des cartes M'ra, des certificats médicaux, des chèques vacances etc. Le travail au niveau du secrétariat de l'Entente se trouve grandement facilité dans le traitement plus rapide des informations. Globalement les sections sont satisfaites et il apparaît clairement qu'aujourd'hui nous sommes capables en temps réel de connaître le nombre de nos adhérents ESG et section.

Merci à l'ensemble des sections d'avoir utilisé le logiciel.

2) Mise en place d'un logiciel comptable (CIEL), présentation par Pierre REBOURG et Chantal RECOLLON, c'était une obligation pour être en conformité des règles comptable vis-à-vis des autorités comme le Département du Rhône, CNDS, FNDS, DDJES, URSAFF etc....

Tous les bilans d'exploitation ainsi que les comptes d'exploitation par section sont désormais disponibles et consultables à l'Entente saint Genoise.

3) Que sera l'Entente dans 3 ans : La répartition de la subvention municipale est maintenant débattue en Conseil d'Administration, votée par les participants et distribuée en conséquence.



ENTENTE SAINT GENOISE

3 rue du Charavay - 69290 Saint Genis les Ollières

Tél/Fax: 04 78 57 24 75 - E-Mail: esg69@wanadoo.fr - Web: www.ententesaintgenoise.com

Association loi 1901 – APE 9001 Z – Siret : 779 735 943 000 36 – Agrément Jeunesse et Sport : 69.S.98

4) Stage d'été 2009: Il s'est déroulé sur 2 semaines début juillet 2009. Très bon remplissage la première semaine (80 enfants) mais peu de participants sur la deuxième. Ce stage est encadré par nos éducateurs, il permet une cohésion au travers de la pratique de différentes disciplines sportives et un partage de valeurs non possible durant la saison, chacun ayant ses propres activités à gérer.

Le stage sera reconduit, certainement avec une nouvelle formule et une autre dénomination ainsi que de nouvelles activités, pour proposer encore et toujours de la diversité et un renouvellement, du 5 au 9 juillet 2010.

5) Remplacement depuis janvier 2009 de la secrétaire de l'entente par Elisabeth VERNER.

6) Fitness: Section lancée par l'ESG en 2008/2009 et pour le moment sans bureau mais géré par l'Entente, très bon début, a été à l'équilibre financier, nouvel axe à développer, augmentation cette saison du cours proposé le mercredi soir (passant de 12 à 21 personnes) notamment grâce au partage de la salle Omnisport avec la section Basket (que nous remercions) à la place du bar. Quelques aménagements restent à faire, avec la pose d'un rideau de séparation. Merci à Marie France Perrin (professeur) pour son investissement personnel et son enthousiasme à se former dans cette nouvelle discipline afin d'améliorer toujours plus la qualité et le niveau des cours proposés

L'Entente saint Génoise tient particulièrement au renouvellement et la diversité de ces activités ainsi qu'à la qualité des enseignements et des valeurs promulguées.

7) Le lien de l'entente est bien lancé avec 2 tirages / an, la qualité de celui-ci a été grandement améliorée grâce au concours du Crédit Agricole (que nous remercions) qui l'imprime en couleur et gracieusement. Joëlle Roche rappelle que le concours de tous est nécessaire pour la transmission des articles et photos dans les délais.

8) Plaquette de l'Entente saint Génoise: Cette année nous l'avons voulu plus complète, conviviale et haute en couleur avec le renouvellement de la quasi-totalité des photos, 4 pages supplémentaires ont permis à certaines sections d'avoir une page complète et une meilleure homogénéisation ainsi que la création d'une page agenda.

Une réflexion sur une nouvelle présentation et mise en page peut commencer avec les 40 ans de l'ESG en 2011.

9) Le budget de l'Entente est pour cette saison de 150 000 €. Il est important de pérenniser nos activités afin de s'inscrire dans le temps.

10) Il faut renforcer la gestion comptable ;

M. Beal tient à remercier particulièrement tous les trésoriers qui ont fait un travail remarquable cette saison 2008/2009.

11) L'engagement de l'Entente pour 2010 et les années à venir: L'ESG doit continuer à s'occuper de ses salariés, avec une priorité à la formation. Il faut qu'elle soit à leur disposition dans ce domaine car la gestion économique étant de plus en plus difficile de nos jours, si demain nous n'avons plus de travail à leur proposer (fermeture de section, baisse de fréquentation etc.) Il faudra que nous leur ayons donné des atouts pour se reclasser.



ENTENTE SAINT GENOISE

3 rue du Charavay - 69290 Saint Genis les Ollières

Tél/Fax: 04 78 57 24 75 - E-Mail: esg69@wanadoo.fr - Web: www.ententesaintgenoise.com

Association loi 1901 – APE 9001 Z – Siret : 779 735 943 000 36 – Agrément Jeunesse et Sport : 69.S.98

12) Subvention CNDS baisse de 10 % pour 2008/2009, il est urgent de réfléchir et penser à agir autrement dans la présentation du dossier, en renforçant le social, l'accompagnement des jeunes, la vie en groupe – Il faut être vigilant sur ce point

13) Deux nouvelles activités créés en 2008/2009

Activité Fitness avec 2 cours/semaine et le ciné club qui a rejoint l'Entente et a trouvé un cadre juridique et administratif, pour démarrer très vite son activité. Il propose 6 films/an dans les locaux de l'Escale mis à disposition pour cette première saison à titre gracieux par la commune. Cette section a très bien débuté.

D'autres sections se sont étoffées dans leur offre, comme la section country qui propose une nouvelle activité le jeudi soir de « Danse in line » ainsi que la section danse sportive qui souhaitant se tourner vers les jeunes ados (12 /18 ans) ouvre un cours le vendredi de 18h à 20h à la salle polyvalente « comédie musicale » qui réunira la pratique du chant et de la danse en chorégraphie. Nous souhaitons bonne chance à ces deux activités.

12) L'Entente saint Genoise a reçu plusieurs demandes de création de nouvelle activité dont notamment une pour des cours d'aïkido et une autre pour la création d'un club de rugby. La commune ne disposant pas d'installations suffisantes, il ne nous a pas été possible de donner suite à ces demandes dans l'immédiat, mais cela prouve bien que notre village et notre association en particulier par ces actions et son engagement attirent toujours de nouvelles idées et de nouvelles personnes prêtent à s'engager et nous faire confiance. Il y a des projets nouveaux chaque année, nous devons créer de nouvelle activité, de nouvelle envie pour attirer d'autres adhérents.

Le président laisse la parole aux questions diverses de l'assemblée.

Personne ne se manifeste – Tout le monde est satisfait de cette saison 2008/2009.



ENTENTE SAINT GENOISE

3 rue du Charavay - 69290 Saint Genis les Ollières

Tél/Fax: 04 78 57 24 75 - E-Mail: esg69@wanadoo.fr - Web: www.ententesaintgenoise.com

Association loi 1901 – APE 9001 Z – Siret : 779 735 943 000 36 – Agrément Jeunesse et Sport : 69.S.98

RAPPORT FINANCIER

Résultats 2008 – 2009 approuvé le 22/10/2009 en conseil d'administration.

M. Pierre REBOURG explique les différentes pièces comptables et l'affectation sur le compte de réserve du passif qui reste au bilan de l'entente st Génoise (voir page 2 du rapport financier)

Subvention totale 46424 €

Dont subvention Municipale 27580€

CNDS, conseil General, 7000 €

(Répartition de la subvention voir camembert page 3)

Ces comptes ont été validés par le conseil d'administration du 22 octobre 2009.

Approbation des comptes 2008-2009 par l'assemblée :

Abstentions = 0

Contre = 0

Pour = validé a l'unanimité

BUDGET 2009 - 2010 prévisionnel

En 2009/2010 le déficit sera de 10362 € avec un prévisionnel de subvention mairie pour 2009/2010 identique à l'année 2008/2009.

Aide aux sections : budget prévisionnel consolidé

Certaines sections sont en déficit.

Les résultats de l'ESG sont encore bons mais on voit qu'il y a une trop grande disparité entre les sections. La situation au foot et au basket ne se stabilise pas. Seule la section gym enfants a fait un travail important sur la maîtrise de ses dépenses.

Il est un fait que les activités ayant le plus d'enfants sont fragilisées, elles demandent des éducateurs spéciaux, compétents et qualifiés avec une charge salariale importante. Cette année l'Entente reversera l'intégralité du budget ESG dont la subvention municipale aux sections en difficultés. L'entente n'est pas en déficit pour le moment car elle prend sur ces réserves une année supplémentaire mais cela ne peut pas être une constante.

La section les Ateliers est déficitaire suite à un cours d'enfants recevant seulement 3 enfants au lieu de 6 pour être à l'équilibre. Des actions notamment à l'école primaire seront menées en 2009/2010 afin de remplir de nouveau ce cours.

La section Danse sportive suite à l'embauche d'un salarié doit étendre son action par la création d'une nouvelle activité pour relancer sa section.

Nous allons suivre cette année les sections en difficulté.



ENTENTE SAINT GENOISE

3 rue du Charavay - 69290 Saint Genis les Ollières

Tél/Fax: 04 78 57 24 75 - E-Mail: esg69@wanadoo.fr - Web: www.ententesaintgenoise.com

Association loi 1901 – APE 9001 Z – Siret : 779 735 943 000 36 – Agrément Jeunesse et Sport : 69.S.98

Approbation budget 2009-2010

Abstention	=	0
Contre	=	0
Pour	=	unanimité

Remerciement aux trésoriers et Chantal RECOLLON pour leur travail

Les salariés de l'entente

A ce jour 21 salariés
8 hommes - 13 Femmes

ESG	2 salariés (secrétariat, agent de surface)
Ateliers	3 salariés
Chorale	1 Honoraire prestataire
Danse Classique	2 salariées – (1 embauche en octobre 09)
Danse sportive	1 prestataire + 1 CDD en octobre 09
Fitness	1 salariée commun avec gym enfants et adultes
Gym Adultes	2 salariées dont 1 commun avec Gym E et Fitness
Boule de terre	2 salariées
Basket	1 salarié en réflexion - 2 CDD 1 départ 31-08-09 fin de CDD
Football	1 salarié CDI temps complet 2 CDD temps partiel en cours de réalisation
Gym Enfants	3 salariés (1 commun avec Gym adultes et Fitness)
Judo	5 salariés

Montant de la masse salariale 174 921 € charges comprises soit 50 % des dépenses auxquelles sont intégrées les indemnités. L'ensemble des salariés représente en équivalent temps plein 5.6 TP.

C'est la section qui doit se poser la question du financement de ses activités et non compter sur les subventions. Il faut être vigilant sur la gestion du personnel, la tendance va vers l'embauche de salariés qualifiés l'enseignement et l'encadrement des enfants notamment étant de plus en plus exigeant surtout au niveau des instances régionales et départementales, il y a de ce fait de moins en moins de bénévoles qui s'investissent, surtout les parents de nos jeunes adhérents. Or il est capital d'inverser au plus vite la tendance, une association ne pouvant pas vivre sans ses bénévoles et toute la culture qui s'y rattache. Un bon exemple pour la section gym enfant 236 pratiquants, 17 personnes au bureau.



ENTENTE SAINT GENOISE

3 rue du Charavay - 69290 Saint Genis les Ollières

Tél/Fax: 04 78 57 24 75 - E-Mail: esg69@wanadoo.fr - Web: www.ententesaintgenoise.com

Association loi 1901 – APE 9001 Z – Siret : 779 735 943 000 36 – Agrément Jeunesse et Sport : 69.S.98

PROJETS POUR 2010 :

- ✓ Logiciel de gestion des adhérents – évolution (à prendre en compte la quantification du temps des bénévoles)
- ✓ Logiciel comptable – valorisation des ressources du département du Rhône ou de la Mairie, la valorisation des locations comme les terrains de foot ou tennis, les locations de salle etc....
Dans l'hypothèse où la Mairie de St Genis ne pourrait plus nous accorder d'aide, un chiffrage du coût des locaux doit être connu, ainsi que le coût des bénévoles.
- ✓ Que sera l'entente dans trois ans, la commission finance à déjà bien avancé sur ses réflexions mais nous devons continuer à nous interroger.
Le premier axe de réflexion est d'inclure la cotisation ESG, à la cotisation section tout en unifiant les tarifs, une règle de reversement à l'entente sera à élaborer, créant ainsi une dimension sociale (pas de disparité de tarif pour les adhérents souhaitant pratiquer une activité culturelle, souvent plus onéreuse qu'une activité sportive comme le CYCLO par exemple)
Nous disposons maintenant des moyens logiciels pour faire une étude approfondie.
Il faut que nous arrivions à terme à ne plus penser qu'Entente et non plus section individuelle.
- ✓ Evolution du stage d'été - Cette saison une seule semaine sera proposée avec une nouvelle présentation, un nouvel intitulé et une évolution des activités proposées afin de mélanger un peu plus les adhérents de toutes nos sections.
- ✓ Lancement des 40 ans de l'Entente, en 2011, la date reste à déterminer, une commission se met en place courant décembre, toutes les personnes intéressés sont les bienvenues.
Il est important de l'annoncer dès maintenant : « Attention en 2011 l'ESG fête ses 40 ans »

Quelques projets pour 2010

- ✓ Ateliers : exposition de la peinture décorative et de l'encadrement dans le hall de la mairie.
- ✓ Basket : entente et recrutement, site internet
- ✓ Boule de terre : des stages pour les enfants – cours auprès de l'école primaire
- ✓ CYCLO : des nouveaux maillots
- ✓ Chorale : de nombreux concerts
- ✓ Danse classique et contemporaine : vente de DVD et photos
- ✓ Danses de salon et modern jazz : comédie musicale
- ✓ Country : cours de new line danse
- ✓ Gymnastique enfants : site internet et loisirs
- ✓ Fitness : nouveau lieu de pratique et formation
- ✓ Football : formation de l'encadrement
- ✓ Tennis : Le tournoi



ENTENTE SAINT GENOISE

3 rue du Charavay - 69290 Saint Genis les Ollières

Tél/Fax: 04 78 57 24 75 - E-Mail: esg69@wanadoo.fr - Web: www.ententesaintgenoise.com

Association loi 1901 – APE 9001 Z – Siret : 779 735 943 000 36 – Agrément Jeunesse et Sport : 69.S.98

Mot des représentant de la Mairie de saint Genis les Ollières :

- ✓ Mr MORETTON : Le début des travaux de l'ancienne poste aura lieu courant juin 2010, une solution a été trouvée pour déplacer les activités dans l'ancienne crèche le temps des travaux

La sélection d'un architecte a été faite pour la construction de nouveaux vestiaires au stade Louison Bobet.

- ✓ Mme VERPILLAT : La Mairie donne son accord pour participer au 40 ans de l'Entente, elle mettra à disposition son soutien humain et financier.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Election Membres du Bureau

- ✓ **Membres sortant** : Madame Roselyne SEUX – ne souhaitant pas se représenter
Madame Chantal RECOLLON – se représentant pour 3 ans – fin de mandat novembre 2012.

- ✓ **Membres entrant** : Madame Anne PASTOR -

- ✓ **Élection**

Madame Anne PASTOR et Madame Chantal RECOLLON

Elues à l'unanimité au bureau de l'ESG – mandat de 3 ans – fin novembre 2012

Les nouveaux représentants du bureau sont élus à la majorité des personnes présentes représentées.

- ✓ **Composition du nouveau bureau de l'Entente saint Genoise**

Président : André BEAL

Vice Président : Laurent REMILLIEUX

Trésorière : Anne-Marie REIMERINGER

Dirigeants : Sabine CASSOLY

Jean-Paul JANIN

Anne PASTOR

Jean Noël PHILIPONA

Pierre REBOURG

Chantal RECOLLON

Serge VIGNON



ENTENTE SAINT GENOISE

3 rue du Charavay - 69290 Saint Genis les Ollières

Tél/Fax: 04 78 57 24 75 - E-Mail: esg69@wanadoo.fr - Web: www.ententesaintgenoise.com

Association loi 1901 – APE 9001 Z – Siret : 779 735 943 000 36 – Agrément Jeunesse et Sport : 69.S.98

L'assemblée se termine à 22h30.

Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote **les cinq (5) résolutions** :

1^{ème} résolution : l'assemblée approuve le **rapport moral** du président. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

2^{ème} résolution : l'assemblée approuve le **rapport financier** du président. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

3^{ème} résolution : l'assemblée approuve les **comptes de l'exercice du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009.** **Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

4^{ème} résolution : l'assemblée approuve le **budget prévisionnel du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010.**

5^{ème} résolution : l'assemblée **renouvelle le mandat pour Madame Chantal RECOLLON pour une durée de trois ans et vote le mandat de Madame Anne PASTOR, membre entrant pour une durée de trois ans.** **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

L'Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire étant épuisé, la séance est levée à 22h 40
De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et la secrétaire de séance ainsi que du Président de l'Entente Saint Génoise.

A Saint Genis les Ollières le 19 novembre 2009,

La Secrétaire de séance
Roselyne SEUX

Le Président de séance
Laurent REMILLEUX

Le Président de l'Entente Saint Génoise
André BEAL